0.a. Goal

Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

0.b. Target

10.a Mettre en œuvre le principe d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, conformément aux accords de l'Organisation mondiale du commerce

0.c. Indicator

10.a.1 Proportion de lignes tarifaires concernées par les importations en provenance des pays les moins avancés et des pays en développement bénéficiant d'une franchise de droits

2.a. Definition and concepts

Proportion du nombre total de lignes tarifaires (en pourcentage) appliquées aux produits importés des pays les moins avancés et des pays en développement

4.c. Method of computation

L'indicateur est calculé comme la part moyenne des lignes tarifaires nationales en franchise de droits tarifaires

5. Data availability and disaggregation

Non disponible